

# AVIS N° 162 - 2023 / BRVM / DG

## TRESOR PUBLIC DU SENEGAL

### Emprunts obligataires

"ETAT DU SENEGAL 6,00 % 2023-2028"

"ETAT DU SENEGAL 6,15 % 2023-2030"

"ETAT DU SENEGAL 6,35 % 2023-2033"

### PREMIERE COTATION

Dans le but de financer des investissements inscrits au budget au titre de l'année 2023, l'Etat du Sénégal, à travers la Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor, a émis trois (3) emprunts obligataires intitulés "ETAT DU SENEGAL 6,00 % 2023-2028", "ETAT DU SENEGAL 6,15 % 2023-2030" et "ETAT DU SENEGAL 6,35 % 2023-2033".

La diffusion des titres "ETAT DU SENEGAL 6,00 % 2023-2028", "ETAT DU SENEGAL 6,15 % 2023-2030" et "ETAT DU SENEGAL 6,35 % 2023-2033" dans le public au prix de 10 000 FCFA par obligation a eu lieu du 06 au 24 mars 2023.

A l'issue de cette opération, 7 924 487 obligations "ETAT DU SENEGAL 6,00 % 2023-2028", 6 899 141 obligations "ETAT DU SENEGAL 6,15 % 2023-2030" et 5 662 372 obligations "ETAT DU SENEGAL 6,35 % 2023-2033" ont été souscrites sur le Marché Financier Régional de l'UEMOA, pour un montant total de 204 860 000 000 FCFA.

La date de jouissance desdites obligations est le 29 mars 2023.

Afin de permettre les échanges des titres sur le Marché Financier Régional, la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que la première cotation des emprunts "ETAT DU SENEGAL 6,00 % 2023-2028", "ETAT DU SENEGAL 6,15 % 2023-2030" et "ETAT DU SENEGAL 6,35 % 2023-2033", admis au Compartiment des obligations de la BRVM, aura lieu le 23 août 2023.

La procédure d'introduction retenue pour la première journée de cotation est la **procédure ordinaire** avec un cours de référence fixé à 10 000 FCFA.

*Handwritten initials*

Le premier cours de négociation sera déterminé par la confrontation des ordres d'achat et de vente.

Les symboles adoptés pour les titres sont "EOS.O9" pour l'emprunt "ETAT DU SENEGAL 6,00 % 2023-2028", "EOS.O10" pour l'emprunt "ETAT DU SENEGAL 6,15 % 2023-2030" et "EOS.O11" pour l'emprunt "ETAT DU SENEGAL 6,35 % 2023-2033".

La Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) INVICTUS CAPITAL & FINANCE, est responsable de l'introduction en bourse des emprunts obligataires "ETAT DU SENEGAL 6,00 % 2023-2028", "ETAT DU SENEGAL 6,15 % 2023-2030" et "ETAT DU SENEGAL 6,35 % 2023-2033".

Les investisseurs, qui désirent consulter la Note d'Information ou obtenir plus d'informations concernant ces émissions obligataires, sont priés de communiquer avec la Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) INVICTUS CAPITAL & FINANCE : B.P. 15498 Dakar-Fann SENEGAL, Tél : (221) 33 864 58 58 ; e-mail : [contact@invictuscapfin.com](mailto:contact@invictuscapfin.com), ou toute autre SGI installée dans les pays de l'UEMOA.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chacun des pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 08 août 2023

**Pour le Directeur Général de la BRVM,  
Le Directeur du Département des  
Finances, de l'Administration et des  
Ressources Humaines,  
Chargé de l'Interim**

**Maxime DESSOU**

